

# Note de département

**MRB | N° 2017-D-0655**

Décision du 25 septembre 2017

**Décision n° 2017-D-0655 du 25 septembre 2017**

**portant délégation de pouvoirs du Directeur de Département Matériel Roulant Bus [MRB], Chef de l'Établissement MRB, au Responsable de la Conformité et Réception des autobus neufs de l'Entité Ingénierie Autobus et Equipements.**

**Le Directeur du Département Matériel Roulant Bus [MRB],**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports

Vu la délégation de pouvoirs n° 2017-107 consentie le 4 août 2017 au Directeur du Département MRB par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation au Responsable de la Conformité et Réception des autobus neufs de l'Entité Ingénierie Autobus et Equipements à l'effet d'exercer, en son nom en qualité d'entreprise extérieure, les actes suivants :

Les actes relatifs à la mise en œuvre des prescriptions prévues par les articles R.4511-1 à R.4514-10 du code du travail en matière de travaux effectués sur les sites de :

- **Global bus**, 18 Rue Henri Dunant, 91070 Bondoufle, pour « Iveco bus »
- **MAN Paris Nord-Est**, 2 rue Blaise Pascal, 93150 Le Blanc Mesnil, pour « MAN »
- **B7BUS**, 10 Rue Robert MOINON, 95190 Goussainville, pour « Iveco bus et Heuliez Bus »
- **BUSTRONIC/Besset**, 10 rue Robert Moinon, 95190 Goussainville, pour « Bleubus »

**Article 2**

Le délégataire assumera toutes les responsabilités, notamment pénales, que la loi ou les règlements mettent à la charge du chef d'entreprise, ces responsabilités étant expressément déléguées en même temps que les pouvoirs correspondants.



---

### Article 3

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 25 septembre 2017

Alain Batier  
Le Directeur du Département MRB